

Bilan sanitaire 2025

Janvier 2026



Credit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture, Réseau FREDON Rhône-Alpes



Cultures fruitières Fruits à pépins

Financé dans le cadre
de la stratégie écophyto



Sommaire

- Météorologie
- Quelques chiffres sur la filière

Pour chaque culture :

- Présentation du réseau d'épidémirosurveillance
- Pression biotique
- Bilan par bio agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

POMMIER-POIRIER

POMMIER

POIRIER

TOUTES ESPECES

Le bilan Fruits à pépins a été construit à partir des suivis réalisés en 2025 par les observateurs du réseau sur les parcelles de référence. Il donne la tendance de la situation sanitaire globale ou par grand secteur de production.

MÉTÉOROLOGIE 2025

Après un hiver doux, la campagne 2025 a débuté avec des températures estivales en mars, et des records de chaleur précoce. Des gelées sont survenues dans les nuits du 15 au 16 mars, et du 17 au 18 mars. Le temps du mois d'avril a été très contrasté, débutant avec des températures aux valeurs supérieures aux normales saisonnières, avant un refroidissement mi-avril, et une nouvelle hausse des températures dépassant à nouveau les normales. Les premières chutes de grêle ont été enregistrées le 15 avril autour de Valence.

Le mois de mai a été instable. Il a débuté avec des températures très chaudes, puis s'est poursuivi avec un temps plus frais et perturbé d'averses orageuses, notamment autour du 20 mai. Une période très chaude a été enregistrée fin mai. A l'échelle du pays, le printemps 2025 a cependant été déficitaire en précipitation. Des chutes de grêle sont survenues les 3 et 4 mai, puis le 6 juin dans le Rhône (avec fortes rafales de vent), et le 4 juin dans les Baronnies.

Après un début juin perturbé, des conditions estivales intenses se sont installées avec un premier pic de chaleur du 10 au 15 juin, suivi d'une canicule précoce et durable à partir du 19 juin qui a perduré jusqu'à début juillet. Entre ces deux épisodes de chaleur, une tempête orageuse (vent, pluies diluviales et grêle) le 15 juin a occasionné des dégâts importants en Nord Ardèche et Nord Drôme/Isère.

L'été a été sec, et marqué par une deuxième vague de canicule entre le 8 et 18 août. Les passages orageux ont été rares mais parfois violents. Cela a été le cas le 14 août en Isère, avec des chutes de grêle.

L'été 2025 se situe au 3^{ème} rang des étés les plus chauds derrière les étés 2003 (+ 2,7 °C) et 2022 (+ 2,3 °C) par rapport aux normales.

QUELQUES CHIFFRES SUR LA FILIÈRE

D'après les chiffres d'Agreste de 2020, les cultures fruitières d'Auvergne-Rhône-Alpes représentent le 2nd verger de métropole.

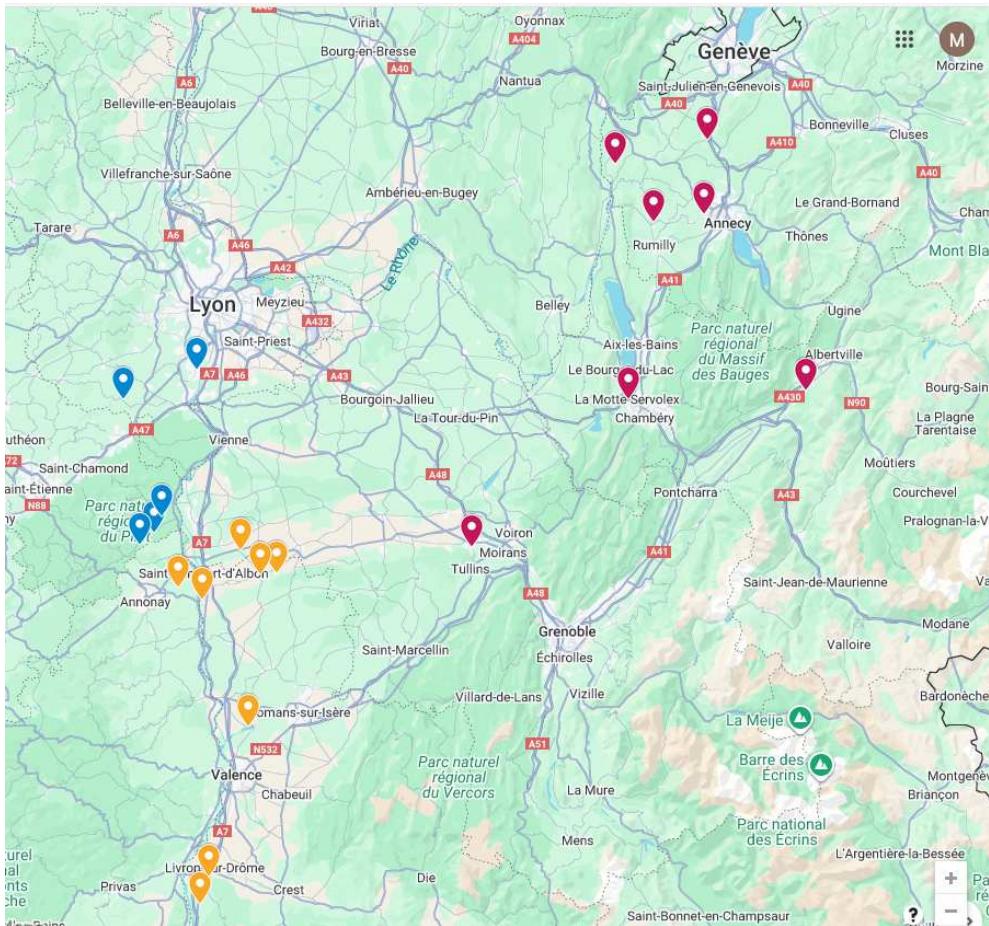
Les fruits à pépins représentent 3322 ha pour le pommier, et 960 ha pour le poirier, soit au total 8 % des surfaces de cultures fruitières.

Le département de l'Isère représente 20 % des surfaces de pommiers et poiriers. Viennent ensuite la Drôme avec 20 % des surfaces, le Rhône avec 17 % des surfaces puis Savoie/Haute-Savoie avec 14 % des surfaces, la Loire avec 13 % des surfaces, et enfin l'Ardèche avec 12 % des surfaces, le reste étant situé dans l'Ain.

1. Présentation du réseau d'épidémirosurveillance

• POMMIER

Présentation et localisation des secteurs et communes d'observation de parcelles de pommiers



📍 Secteur Rhône-Loire :

- St Didier sous Riverie (69)
- Charly (69)
- Maclas (42)
- Bessey (42)
- St Appolinard (42)

📍 Secteur Moyenne Vallée du Rhône :

- Bougé-Chambalud (38)
- Beaumont-Monteux (26)
- Saulce-sur-Rhône (26)
- Loriol-sur-Drôme (26)
- Moras-en-Valloire (26)
- Saint-Sorlin-en-Valloire (26)
- Andancette (07)
- Colombier-le-Cardinal (07)

📍 Secteur Savoie/Haute-Savoie :

- Châteauneuf (73)
- La Motte-Servolex (73)
- Copponeix (74)
- Sainte Hélène sur Isère (73)
- Poisy (74)
- Renage (38)
- Usinens (74)
- Vallières (74)

Le réseau 2025 comptait **23 parcelles de référence de pommiers** suivies par 14 techniciens et localisées sur :

- 5 communes du secteur Rhône/Loire pour 5 parcelles
- 8 communes du secteur Moyenne Vallée du Rhône pour 10 parcelles
- 8 communes du secteur Savoie/Haute-Savoie pour 8 parcelles

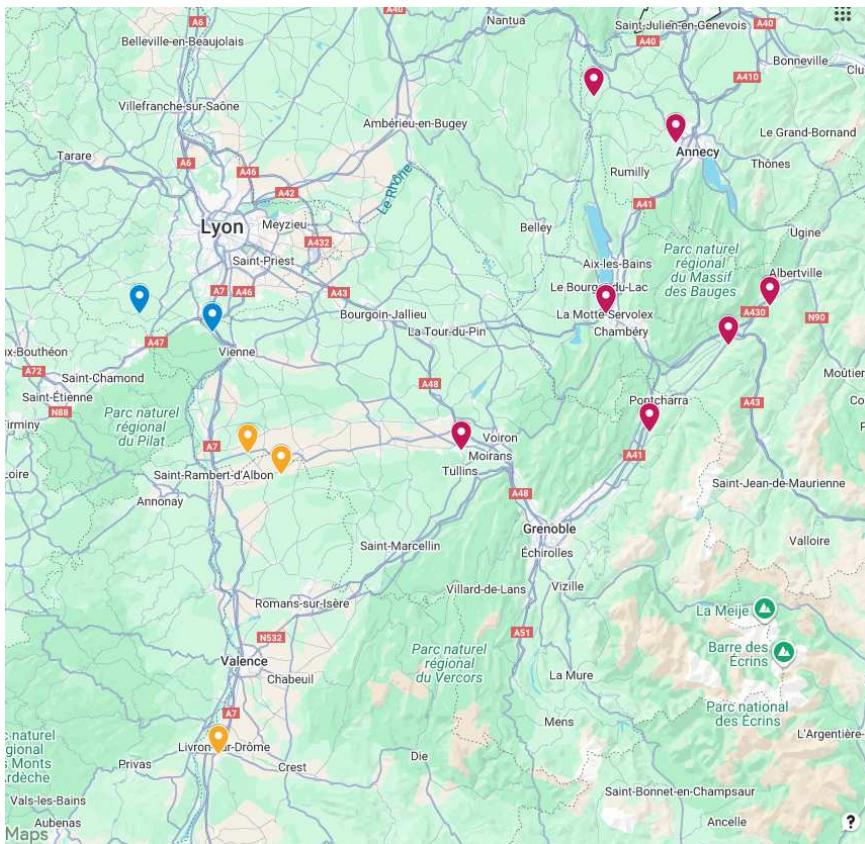
Des pièges Carcopose ont été suivis sur 26 parcelles de pommiers, dont 3 pièges issus d'un réseau de producteurs observateurs (localisé en Moyenne Vallée du Rhône). Ils ont été relevés chaque semaine d'avril à juin, puis toutes les deux semaines en été jusqu'à la récolte.

Des pièges à *Capua*, *Pandemis*, Tordeuse orientale, petite Tordeuse des fruits, hoplocampe, punaise diabolique, sésie et mouche méditerranéenne ont également été suivis sur certaines parcelles.

Pour le suivi des populations de carcopose et des contaminations Tavelure, les modèles DGAL/INOKI ont été utilisés pour l'analyse de risque.

• POIRIER

Présentation et localisation des secteurs et communes d'observation de parcelles de poiriers



Secteur Rhône-Loire :

- St Didier-sous-Riverie (69)
- Loire-sur-Rhône (69)

Secteur Moyenne Vallée du Rhône :

- Bougé-Chambalud (38)
- Loriol-sur-Drôme (26)
- Moras-en-Valloire (26)

Secteur Savoie/Haute-Savoie :

- Châteauneuf (73)
- La Motte Servolex (73)
- Copponex (74)
- St Hélène sur Isère (73)
- Renage (38)
- Poisy (74)
- Usinens (74)
- Le Cheylas (38)

Le réseau 2025 comptait **13 parcelles de référence de poiriers** suivies par 9 techniciens et localisées sur :

- 2 communes du secteur Rhône/Loire pour 2 parcelles
- 3 communes du secteur Moyenne Vallée du Rhône pour 3 parcelles
- 8 communes du secteur Savoie/Haute-Savoie pour 8 parcelles

Des pièges Carpocapse ont été suivis sur 11 parcelles de référence de poiriers. Ils ont été relevés chaque semaine d'avril à juin, puis toutes les deux semaines en été jusqu'à la récolte.

Des pièges à *Capua*, *Pandemis*, hoplocampe, Tordeuse orientale et punaise diabolique ont également été suivis sur certaines parcelles.

Pour le suivi des populations de carpocapse, le modèle DGAL/INOKI a été utilisé pour l'analyse de risque.

2. Pression biotique

• POMMIER-POIRIER

Maladies/Ravageurs	Note globale niveau de dégâts ou de pression 2025 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2024
Maladies de conservation	0 à 2	=
Feu bactérien <i>Erwinia amylovora</i>	0 à 1	<
Carpocapse des pommes <i>Cydia pomonella</i>	0 à 3	=
Tordeuses de la pelure <i>Capua / Pandemis</i>	0 à 1	<
Tordeuse orientale <i>Cydia molesta</i>	0 à 3	=
Pou de San José <i>Diaspidiotus perniciosus</i>	0 (à 2 hors réseau)	=
Punaise diabolique <i>Halyomorpha halys</i>	0 à 3	=
Punaises communes	0 à 1	<
Cicadelle pruineuse <i>Metcalfa pruinosa</i>	0 à 1	<
Campagnols	1 à 3	=

• POMMIER

Maladies/Ravageurs	Note globale niveau de dégâts ou de pression 2025 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2024
Tavelure <i>Venturia inaequalis</i>	1 à 3	=
Oïdium <i>Podosphaera leucotricha</i>	0 à 2	>
Maladie du feuillage <i>Alternaria sp.</i>	0 à 2	<
Pucerons lanigères <i>Eriosoma lanigerum</i>	0 à 1 (0 à 2 en AB)	<
Pucerons cendrés <i>Dysaphis plantaginea</i>	1 à 3	>
Petite tordeuse des fruits <i>Cydia lobarzewskii</i>	0	=
Hoplocampe <i>Hoplocampa testudinea</i>	0 à 3	=
Acariens rouges <i>Panonychus ulmi</i>	0 à 1	<
Mouche méditerranéenne <i>Ceratitis capitata</i>	0 à 1	<

• POIRIER

Malades/Ravageurs	Note globale niveau de dégâts ou de pression 2025 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2024
Tavelure du poirier <i>Venturia pirina</i>	0 à 2	<
Stemphyliose du poirier <i>Stemphylium vesicarium</i>	0 à 1	<
Psylle du poirier <i>Cacopsylla pyri</i>	0 à 3	= sauf en MVR où >
Pucerons mauves <i>Dysaphis pyri</i>	0 à 2 (en AB)	=
Anthonome <i>Anthonomus pyri</i>	0 à 3	=
Phytoptes <i>Phytoptus pyri</i>	0 à 1	=
Phytopte des galles rouges	0 à 1	>
Hoplocampe du poirier <i>Hoplocampa brevis</i>	0 à 3	=

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

POMMIER-POIRIER

• PHÉNOLOGIE POMMIER

	Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire		Savoie/Haute-Savoie (zone précoce)	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
ROSYGLOW	25 février	5 avril	10 mars	10 avril		
PINK LADY	25 février	30 mars	10 mars	3 avril	-	-
PINK KISS						
GALA	7 mars 2 mars	8 avril 1^{er} avril	18 mars 12 mars	14 avril 5 avril	11 mars 12 mars	18 avril 8 avril
GOLDEN	11 mars 9 mars	8 avril 6 avril	18 mars 12 mars	14 avril 5 avril	11 mars 12 mars	18 avril 8 avril



Photos FREDON AURA

En rouge : dates 2024.

• PHENOLOGIE POIRIER

	Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire		Savoie/Haute-Savoie	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
WILLIAMS	6 mars <i>1^{er} mars</i>	31 mars <i>26 mars</i>	10 mars <i>27 février</i>	8 avril <i>5 avril</i>	11 mars	8 avril
COMICE	3 mars <i>24 février</i>	3 avril <i>26 mars</i>	10 mars <i>24 février</i>	8 avril <i>5 avril</i>	11 mars <i>27 février</i>	8 avril <i>5 avril</i>
CONFERENCE	3 mars <i>24 février</i>	2 avril <i>26 mars</i>	10 mars <i>24 février</i>	8 avril <i>5 avril</i>	11 mars <i>27 février</i>	8 avril <i>5 avril</i>



Photos FREDON AURA

En rouge : dates 2024.

• MALADIES

MALADIES DE CONSERVATION

Les parcelles avec des blessures ont pu être impactées par les maladies de conservation qui se sont développées à l'occasion des épisodes humides de l'été.

À l'approche de la récolte, 8 parcelles de pommiers présentaient des pourritures avec 0.05 à 2.8 % de fruits attaqués. Sur poirier, 2 parcelles ont été concernées, avec 0.8 % et 1 % de dégâts. **La pression a été globalement similaire à celle de 2024.**

FEU BACTÉRIEN – *Erwinia amylovora*

La surveillance en vergers et espaces verts par le réseau FREDON a été reconduite cette année en environnement de pépinières soumises à délivrance du passeport phytosanitaire Zone Protégée (PP-ZP *Erwinia amylovora*).

Dans les secteurs protégés (0-500 m autour des pépinières), les vergers ont été prospectés de façon exhaustive, y compris les haies et espaces verts.

Un sondage a également été effectué dans les zones proches des 500 m, sur les communes inscrites en zone tampon, en ciblant les espèces les plus sensibles (poirier, cognassier) en priorité.

En 2025, 12 secteurs situés sur 6 départements de la région (Drôme, Loire, Rhône, Ain, Puy-de-Dôme, Allier) ont été concernés par la surveillance, qui s'est déroulée d'août à octobre. En cas de symptômes, des prélèvements systématiques ont été réalisés dans les secteurs protégés.

Au total 59.8 ha de pommier, poirier, nashi, cognassier ont été prospectés ainsi que des espaces verts. Une parcelle de poirier contaminée située dans la Drôme a été observée.

Dans le cadre du réseau BSV, une parcelle suspecte de poirier a été signalée en Savoie/Haute-Savoie le 5 mai.

La pression de la maladie a été moins importante qu'en 2024.



Photos de symptômes de Feu Bactérien sur rameaux de poirier (1), pommier (2) et cognassier (3) – source FREDON AURA

• RAVAGEURS

CARPOCAPSE – *Cydia pomonella*

D'après les données du modèle DGAL/Inoki :

Le tableau ci-dessous présente les dates indiquées par le modèle DGAL/Inoki en 2025 pour différents stades d'avancement du vol des populations de carpocapses, dans les différents secteurs :

Secteur	Zones	Début du 1 ^{er} vol	Premier vol		Deuxième vol		
			Pic de vol (50 % adultes)	Fin de vol (98 % adultes)	Début de vol (2 % adultes)	Pic de vol (50 % adultes)	Fin de vol (98 % adultes)
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	25/04	18/05	15/06	23/06	03/07	03/08
	ZM	01/05	26/05	20/06	28/06	11/07	05/08
	ZT	04/05	30/05	25/06	03/07	18/07	11/08
Rhône-Loire	ZP	09/05	31/05	26/06	05/07	19/07	12/08
	ZM	09/05	01/06	27/06	05/07	22/07	13/08
	ZT	12/05	06/06	01/07	13/07	26/07	16/08
Savoie/Haute-Savoie	ZP	30/04	01/06	23/06	06/07	21/07	11/08
	ZT	03/05	03/06	28/06	14/07	28/07	18/08

ZP : zone précoce, ZM : zone moyenne, ZT : zone tardive

⇒ Évolution des populations :

Au sein du réseau BSV, les premières captures ont été observées le 7 avril en Moyenne Vallée du Rhône et Rhône-Loire, et le 5 mai en Savoie/Haute-Savoie.

Les graphiques ci-dessous présentent le vol de carpocapses dans les différents secteurs sur les parcelles de piégeage de pommiers et poiriers suivies en 2025. Le niveau de captures a été un peu moins important qu'en 2024.

Le premier vol a été élevé et concentré autour de mi-mai en particulier pour Rhône-Loire et Savoie/Haute-Savoie. Les prises ont été plus faibles au moment du deuxième vol dans ces deux secteurs, mais plus conséquent en Moyenne Vallée du Rhône. Un troisième vol est survenu dans les zones précoces de Moyenne Vallée du Rhône. Des dégâts tardifs sont survenus en Rhône-Loire en septembre.



⇒ Périodes à risques estimées par le modèle DGAL/Inoki:

Les schémas ci-dessous présentent les périodes à risque de pontes et d'éclosions estimées par le modèle DGAL pour les différents secteurs en G1 et G2 (le modèle n'étant pas validé au-delà, les données de troisième génération ne sont pas représentées) :

secteur	Zones	Périodes de risque de pontes de Carpocapse des pommes estimées par le modèle DGAL en 2025									
		avril (G1)		mai (G1)			juin (G1-G2)		juillet (G2)		
Moyenne Vallée du Rhône	ZP		8/5	14/5		10/6	24/6	26/6	2/7	19/7	7/8
	ZM		9/5		22/5		16/6	29/6	1/7	6/7	25/7
Rhône-Loire	ZT			15/5	28/5		21/6		5/7	7/7	14/7
	ZP			18/5	29/5		22/6		5/7	8/7	17/7
Savoie/Haute-Savoie	ZM			18/5	30/5		24/6		6/7	8/7	18/7
	ZT			20/5	3/6		28/6		11/7	15/8	24/7
secteur	Zones	Périodes de risque d'éclosions de Carpocapse des pommes estimées par le modèle DGAL en 2025									
		mai (G1)		juin (G1-G2)			juillet (G2)			août (G2)	
Moyenne Vallée du Rhône	ZP		18/5	24/5		17/6		29/6	1/7	8/7	26/7
	ZM		21/5		1/6		22/6		5/7	7/7	14/7
Rhône-Loire	ZT			29/5	6/6		27/6		15/7	23/7	12/8
	ZP			31/5	8/6		28/6		14/7	16/7	26/7
Savoie/Haute-Savoie	ZM			31/5	10/6		30/6		18/7		2/8
	ZT				4/6		14/6		4/7	19/7	25/7

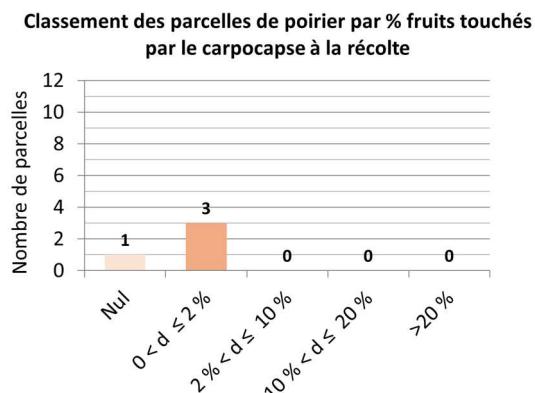
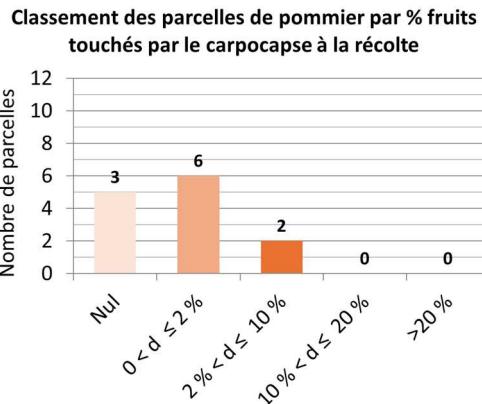
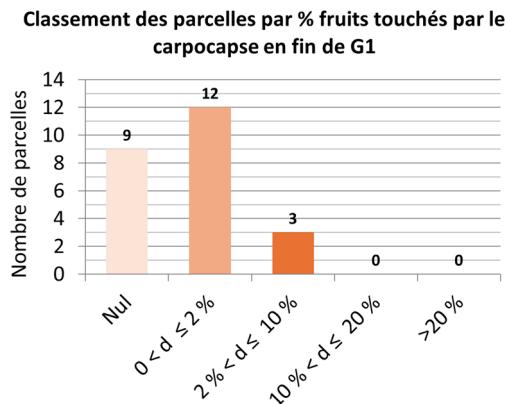
Légende des schémas : ZP : zone précoce, ZM : zone moyenne, ZT : zone tardive ; MVR : Moyenne Vallée du Rhône, RL : Rhône-Loire, SHS : Savoie/Haute-Savoie

Les périodes à risque nul apparaissent en blanc (moins de 2 %, et plus de 98 %) pour les 2 générations

Les périodes à risque modéré (2 % à 20%, et 80 % à 98 %) en orange clair

Les périodes à risque fort (20 % à 80 %) en orange foncé

⇒ Évolution des dégâts :



En fin d'éclosions de première génération, des comptages ont été réalisés sur les parcelles de pommiers et poiriers du réseau. En Moyenne Vallée du Rhône, 5 parcelles de pommier et 3 parcelles de poirier présentaient des fruits attaqués avec 0.2 % à 7.2 % de fruits touchés. En Rhône-Loire, 3 parcelles de pommier et 1 parcelle de poirier présentaient des dégâts avec 0.2 % à 5 % de fruits touchés. En Savoie/Haute-Savoie, 2 parcelles de pommier et une parcelle de poirier présentaient 0.2 % et 7.2% de fruits touchés. Au-delà du seuil indicatif de 3 fruits touchés pour 1000, le risque d'attaque en période de développement de deuxième génération est fort.

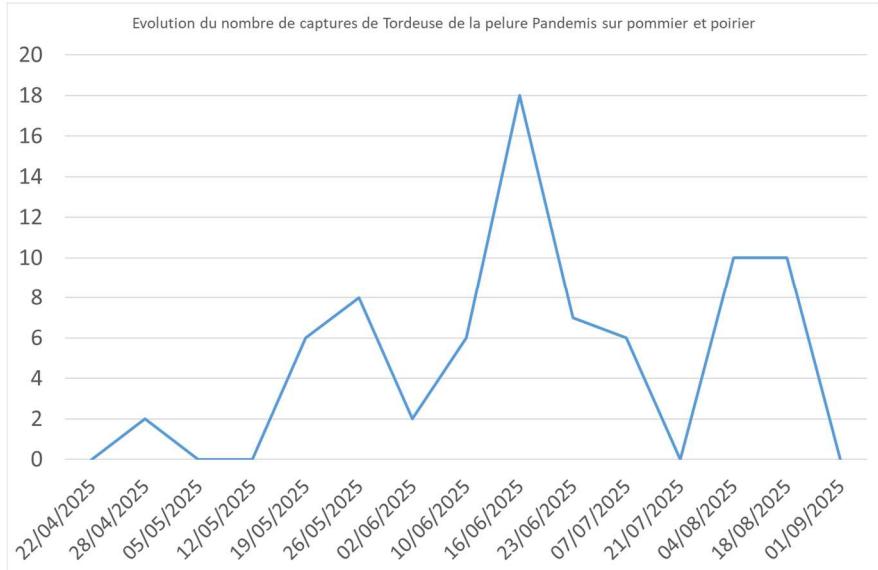
À la récolte, sur 15 parcelles où un comptage a été fait, 8 parcelles de pommier et 3 parcelles de poirier présentaient des dégâts, avec plus de 2 % de fruits attaqués sur 2 parcelles.

La pression a été similaire à celle de 2024.

TORDEUSES DE LA PELURE - CAPUA ET PANDEMIS

Au sein du réseau, aucune parcelle n'a été concernée par des captures de *Capua*.

Concernant *Pandemis*, 4 parcelles de pommier et une parcelle de poirier ont connu des captures (2 à 10 captures hebdomadaire par piège au maximum). Deux des parcelles de pommier ont enregistré des prises régulières à partir du mois de mai. **La pression a été globalement faible et n'a pas été problématique en 2025.**

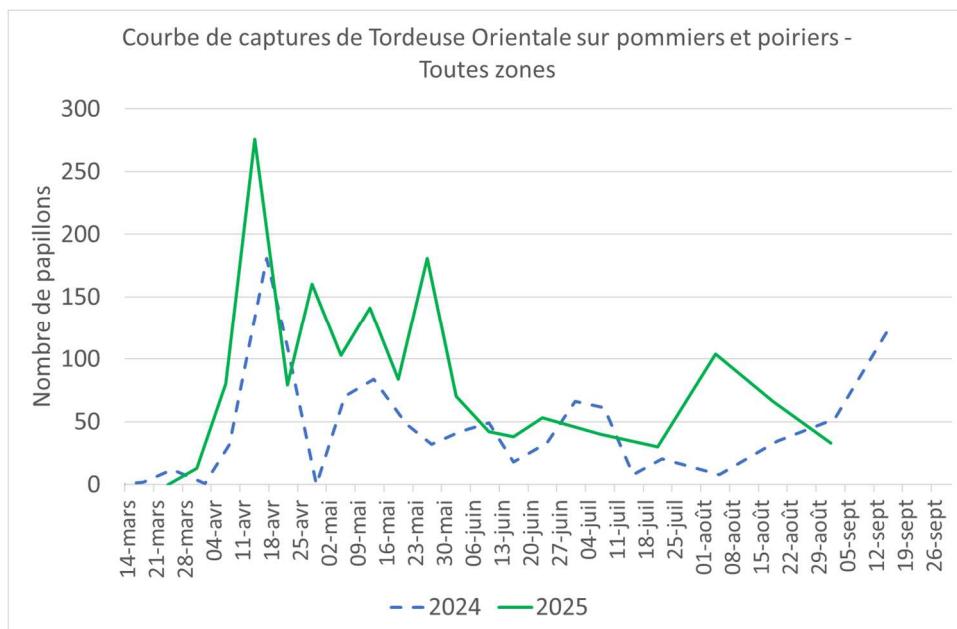


• TORDEUSE ORIENTALE – *Cydia molesta*

La tordeuse orientale peut causer des dommages ponctuellement sur pommes et poires, en particulier en fin d'été. Le vol a été important, et le nombre de captures a été plus élevé qu'en 2024 (1593 captures contre 1092 captures au total en 2024).

Des dégâts ont été signalés sur 2 parcelles de pommier de Moyenne Vallée du Rhône (0.01 % et 1 % de dégâts). La pression de dégâts a été moins forte qu'en 2024. Elle reste importante hors réseau notamment en Savoie/Haute-Savoie avec des prises fortes et des dégâts conséquents.

Pour rappel, les dégâts causés par la tordeuse orientale sont parfois difficiles à identifier, surtout pour les jeunes stades. Les larves doivent être observées sous loupe binoculaire.



POU DE SAN JOSE – *Diaspidiotus perniciosus*

Certaines parcelles de pommiers et poiriers peuvent être concernées par ces cochenilles. En 2025, le ravageur n'a pas été observé en parcelles de référence. Hors réseau il a été problématique dans certaines situations du Nord Isère notamment sur Pink Lady.



POMMIER

• MALADIES

TAVELURE DU POMMIER – *Venturia inaequalis*

Des suivis en laboratoire ont été assurés afin d'observer l'état d'avancement de la maturité des périthèces. Celle-ci a été atteinte le 28 février dans la Drôme et dans le Rhône, et le 12 mars en Savoie/Haute-Savoie.

Afin d'apprecier la force des contaminations, les résultats des contaminations Angers et Mills obtenues avec le modèle INOKI ont été compilés avec ceux indiquant la quantité de spores éjectées lors des pluies. Ainsi, le tableau ci-dessous présente la synthèse des contaminations faibles, moyennes, fortes et très fortes résultant de l'appréciation globale du niveau de risque.

		Dates des contaminations* faibles, moyennes, fortes survenues durant la période de contaminations primaires entre mars et juin			
Secteur	Zone concernée	Mars	Avril	Mai	Juin
Drôme-Ardèche	Zone précoce	9 au 10 mars 11 au 12 mars 22 au 23 mars 24 mars 25 mars	15 au 16 avril 20 avril	4 au 5 mai 11 mai	-
	Zone moyenne	9 au 10 mars 11 au 12 mars 22 au 23 mars 24 mars 25 mars	15 au 17 avril 19 au 20 avril	4 au 5 mai 11 mai	-
	Zone tardive	9 au 10 mars 11 au 12 mars 22 au 23 mars 25 mars	15 au 17 avril 21 avril	4 au 5 mai 11 au 12 mai	-
Rhône-Loire	Zone précoce	9 au 10 mars 11 au 12 mars	15 au 18 avril 21 au 22 avril	3 au 5 mai 12 mai	-
	Zone moyenne	9 au 13 mars 22 mars	15 au 18 avril 20 avril 21 au 22 avril	3 au 5 mai	-
	Zone tardive	9 au 10 mars 10 au 13 mars 25 mars 26 mars 29 mars	15 au 18 avril 21 au 22 avril	4 au 6 mai	-
Savoie/Haute-Savoie	Zone précoce	25 au 26 mars	13 au 14 avril 16 au 18 avril 23 au 24 avril	3 au 6 mai 6 au 8 mai 11 au 12 mai	-
	Zone tardive	24 au 26 mars	12 avril 13 au 14 avril 15 au 18 avril 23 au 24 avril	3 au 6 mai 6 au 8 mai	-

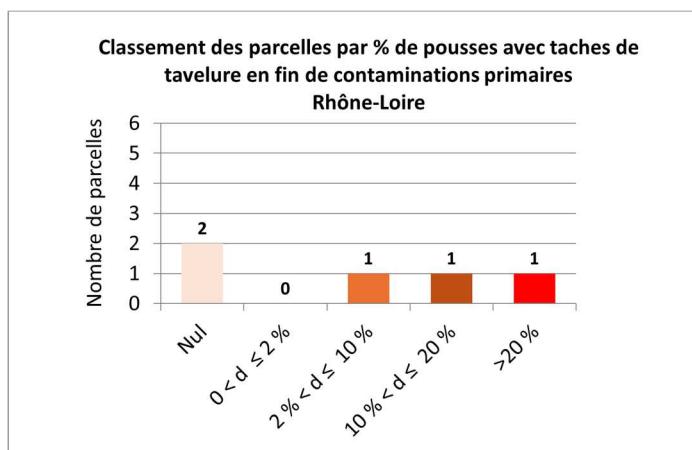
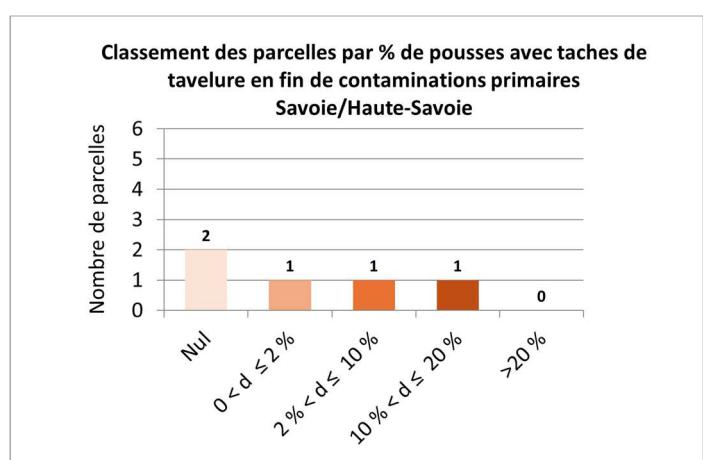
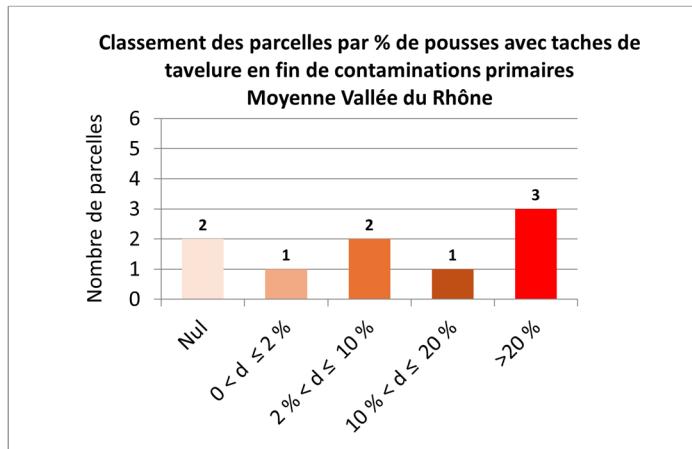
*Appréciation du niveau de risque évaluée à partir des résultats Mills issus du modèle DGAL/Inoki et de l'importance des projections indiquées par le modèle

Les premières infections ont pu se produire entre début et mi-mars en Moyenne Vallée du Rhône et Rhône-Loire pour les variétés ayant atteint le stade C/C3. Les principales infections primaires sont survenues fin avril et début mai. Les périodes d'infection ont été nombreuses du fait des pluies fréquentes du printemps.

Les premières taches sur feuilles ont été signalées le 22 avril en Rhône-Loire et 28 avril en Moyenne Vallée du Rhône.

La fin des projections primaires est survenue le 26 mai en Moyenne Vallée du Rhône, le 2 juin en Rhône-Loire, et la semaine suivante en Savoie/Haute-Savoie.

En fin de contaminations primaires, lors des comptages réalisés durant la deuxième entre le 16 juin et 23 juin, 11 parcelles étaient concernées par une forte pression (sur 19 suivies), avec plus de 2 % de pousses tavelées.



Les premières taches sur fruits ont été observées hors réseau à partir du 19 mai. L'apparition de tâches est devenue plus fréquente et visible en tous secteurs à partir du 24 juin.

À la récolte, 5 parcelles de pommiers sur 11 présentaient des dégâts avec plus de 2 % de fruits touchés pour trois d'entre elles. **La pression a été globalement similaire à celle de 2024.** Pour la 2^{ème} année consécutive, une forte présence de la maladie a été signalée sur Goldrush (variété RT) en moyenne vallée du Rhône.



OÏDIUM – *Podosphaera leucotricha*

Les premiers symptômes ont été observés à partir du 31 mars, sur jeunes feuilles. Les conditions climatiques ont été fréquemment favorables à la formation de conidies durant la période de pousse active. Des infections ont pu se produire lors des périodes de forte hygrométrie en verger à partir des foyers de 2024. Elles ont été nombreuses notamment en mai, avec une pression parfois forte sur les variétés particulièrement sensibles comme Gala, Goldrush ou Story.

Un bilan a été réalisé le 16 et 23 juin afin d'évaluer la pression oïdium connue au printemps. Deux parcelles de Moyenne Vallée du Rhône sont concernées par une forte présence.

Résultats des comptages réalisés le 16 et 23 juin 2025				
Secteur	Nombre de parcelles suivies	Nombre de parcelles sans symptôme	Nombre de parcelles avec moins de 10 % de arbres touchés	Nombre de parcelles avec plus de 10 % de arbres touchés
Moyenne Vallée du Rhône	10	7	1	2
Rhône-Loire	3	3	0	0
Savoie/Haute-Savoie	2	1	1	0

La maladie n'a pas été problématique. Elle a pu affaiblir cependant certains vergers fragilisés ou les jeunes plantations.

MALADIE DU FEUILLAGE - ALTERNARIOSE

Durant la période estivale, 7 parcelles du réseau ont présenté des symptômes d'alternariose. Pour 3 parcelles, le pourcentage d'arbres touchés a dépassé 80 % durant l'été. **La pression a été similaire à celle de 2024, toutefois sans forte défoliation signalée.**

La prophylaxie à l'automne avec la destruction des feuilles au sol est recommandée dans les parcelles concernées comme pour la gestion de la Tavelure.

BLACK ROT – *Diplodia seriata*



La présence de black rot avait été détectée en 2024. Cette année, il n'y a pas eu de signalement de dégâts.

Le champignon responsable du Black rot passe l'hiver dans les écorces de bois morts, dans les fruits momifiés produits l'année précédente ou dans les chancres. La production et la maturation des spores dans les organes spécialisés (périthece et pycnide) durant l'hiver débutent lorsque les températures deviennent plus douces (au-dessus de 6°C). Au printemps, la libération des spores s'opère lorsque les conditions climatiques sont favorables (journée pluvieuse et températures comprises entre 6 et 16°C). La germination ne sera alors possible qu'avec une hygrométrie supérieure à 88%. Si cette condition est remplie, à l'instar de la tavelure, le risque de contamination dépendra de la durée d'humectation des organes, le tout étant sous l'influence de la température ambiante : ainsi, 4 heures suffisent lorsque la température est comprise entre 16 et 32°C en présence d'eau. À titre de comparaison, la tavelure nécessitera 9 heures dans ces mêmes conditions.

Le champignon entraîne des taches sur feuilles durant l'été (taches ocellées ou « frog eye » qui peuvent ressembler aux taches d'alternariose). Si elles sont nombreuses, des défoliations peuvent survenir en fin de saison. Des lésions sur fruit peuvent se former (taches rosées de 0.1 à 1 mm de diamètre tournant au violacé). Elles s'élargissent en cercles concentriques au moment de la maturation du fruit. Le champignon se conserve dans des chancres au niveau des branches et des troncs.

Il existe une sensibilité variétale : Elstar et Jonagold sont parmi les variétés sensibles.

Pour en savoir plus, consultez :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/22033/Pomme-Diplodia-seriata-Black-Rot-chancré-a-Botryosphaeria>

• RAVAGEURS

PUCERONS LANIGÈRES – *Eriosoma lanigerum*

Les pucerons lanigères peuvent poser des problèmes sur certaines parcelles, notamment sur celles où l'auxiliaire *Aphelinus mali* est absent.

La première réactivation des foyers de pucerons lanigères au niveau du collet et plaies de taille était visible le 17 mars au sein du réseau. Les foyers ont débuté leur remontée sur jeunes pousses (voir photo ci-dessous à droite) à partir du 5 mai. Le nombre de parcelles concernées (9 parcelles) a été plus élevé qu'en 2024.

A l'exception de 1 parcelle (sur 20 observées) qui a enregistré jusqu'à 40 % (conduite en Agriculture Biologique) d'occupation sur pousses le 16 juin, **la pression est restée faible au sein du réseau**.

La présence de l'auxiliaire *Aphelinus mali* a joué également un rôle dans la régulation des populations sur certaines parcelles (cf. photo de puceron parasité ci-dessous à gauche). Pendant l'été, 5 parcelles présentant des foyers de pucerons lanigères étaient occupées par l'auxiliaire.



Photo FREDON AURA – momies de pucerons lanigères parasités



Photo FREDON AURA – remontée de Pucerons lanigères sur pousse de l'année

PUCERONS CENDRÉS – *Dysaphis plantaginea*

Les premières fondatrices de pucerons cendrés ont été repérées le 10 mars et des foyers étaient visibles à partir du 24 mars.

Le développement des colonies de pucerons cendrés a progressé à partir de fin avril. L'activité des pucerons est restée soutenue en mai et a augmenté sensiblement en juin. La pression a été importante, avec 6 des 19 parcelles suivies concernées par un niveau d'infestation dépassant 30 % d'arbres touchés le 2 juin. La pression a commencé à faiblir mi-juin sous l'action des auxiliaires naturels (syphes, chrysopes, coccinelles), et avec le départ des pucerons ailés hors des vergers.

Evolution du pourcentage moyen d'arbres occupés par des pucerons cendrés dans les parcelles suivies

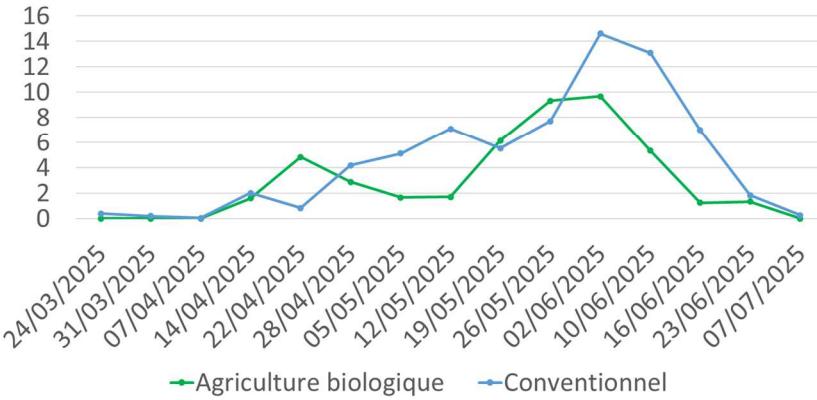
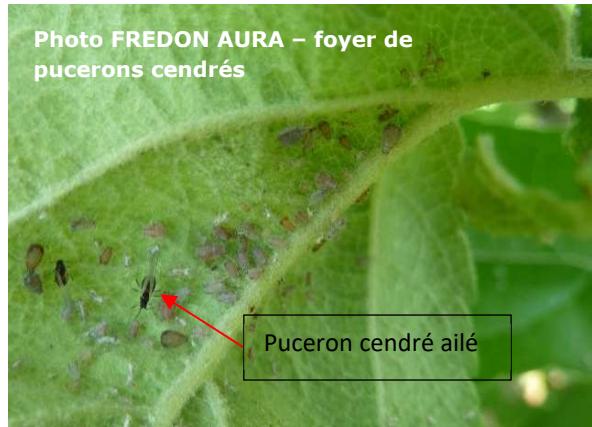


Photo FREDON AURA – foyer de pucerons cendrés



Il n'y a pas eu de dégâts recensés sur fruits au sein du réseau. **La pression a été plus élevée qu'en 2024, et plus difficile à maîtriser.**

Des auxiliaires (syrphes, coccinelles, forficules, chrysopes) ont été observés au cours de la saison, et notamment dans les feuilles enroulées.



Source photos : FREDON Auvergne Rhône-Alpes

Photo 1 : pontes de coccinelle - photo 2 : éclosions de larves de coccinelles - photo 3 : émergence d'une coccinelle - photo 4 : œufs de chrysopes dans un foyer de pucerons verts non migrants et de pucerons cendrés - photo 5 : chrysope adulte - photo 6 : larve de syrphe dans un ancien foyer de pucerons cendrés - photo 7 : adulte syrphe (*Episyrphus balteatus*)

HOPLOCAMPE DU POMMIER – *Hoplocampa testudinea*

Le piégeage pendant la période de floraison à l'aide de pièges blancs englués, permet de quantifier la présence des adultes au printemps. Les attaques primaires après la chute des pétales se présentent sous forme de cicatrices superficielles (anneaux rugueux) sur les petits fruits qui finissent par chuter rapidement. Les attaques secondaires (photos ci-dessous) au moment de la nouaison se présentent sous forme de perforations des fruits (avec déjections) dans lesquelles on peut trouver la larve en train de s'alimenter. Les larves peuvent être confondues avec celles du carpocapse de la pomme.

Il y a trois façons de distinguer les deux ravageurs : la date d'observation (lésions de larves d'hoplocampes observables avant les premières attaques de carpocapse), la présence d'odeur (très forte dans le cas de dégâts d'hoplocampe), la morphologie de la larve (de couleur blanc jaunâtre avec 7 paires de pattes abdominales dans le cas de l'hoplocampe, cf. photo ci-contre).



Photo FREDON AURA – larve d'hoplocampe

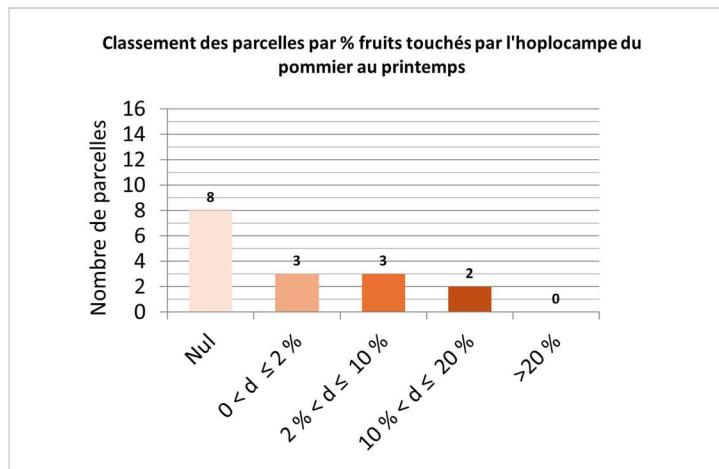
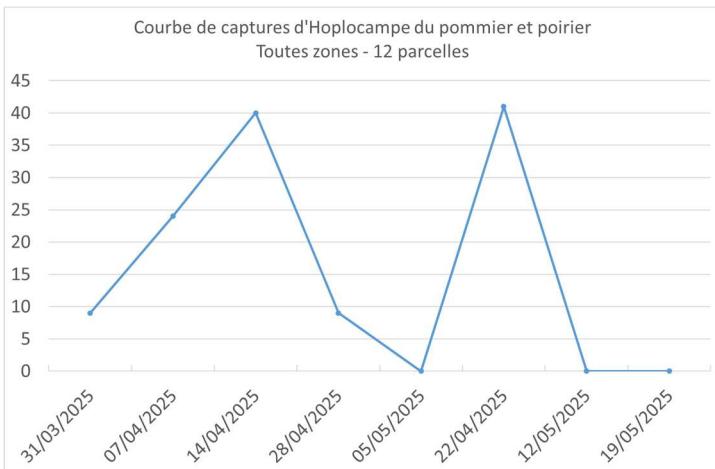


Photo FREDON AURA – dégâts d'hoplocampe sur jeunes pommes



Photo CA69

Douze pièges englués blancs ont enregistré des captures (1 en Moyenne Vallée du Rhône, 7 en Savoie/Haute-Savoie et 4 dans le Rhône). La pression de vol a été plus faible qu'en 2024.



Les premiers dégâts ont été repérés le 22 avril, et 8 parcelles ont été touchées, avec jusqu'à 16 % de fruits attaqués.

La pression reste forte dans les parcelles historiquement touchées.

PETITE TORDEUSE DES FRUITS – *Cydia lobazewskii*

Ce lépidoptère, habituellement ravageur secondaire, peut être problématique certaines années sur les parcelles en confusion carpocapse. Au sein du réseau, 6 pièges ont fait l'objet d'un suivi. Deux d'entre eux ont enregistré une prise à une seule date le 2 mai pour l'un (12 captures), et le 2 juin pour l'autre (2 captures) en Savoie/Haute-Savoie. Il n'y a eu aucune observation de dégâts à la récolte.

ACARIENS ROUGES – *Panonychus ulmi*

Lorsqu'ils ne sont pas maîtrisés, les foyers peuvent devenir problématiques en entraînant le bronzage du feuillage (photo ci-contre). Au sein du réseau, le nombre de parcelles concernées (3) par des foyers a été moins important qu'en 2024, et le seuil de 50 % de feuilles occupées n'a jamais été atteint. La pression a été plus faible et sans impact significatif observé.

Les auxiliaires Typhlodromes affectionnent les températures douces et les hygrométries supérieures à 80 % qui favorisent le développement des œufs et des larves. Ils ont été observés en mai et juin sur 4 parcelles, avec jusqu'à 54 % de feuilles occupées.



MOUCHE MÉDITERRANÉENNE – *Ceratitis capitata*

La pression de vol a été nettement plus faible qu'en 2024 mais avec des captures modérées en fin d'été. Six parcelles de pommier ont présenté des captures durant l'été, avec un maximum de 26 mouches observées dans un piège le 1^{er} septembre en Rhône-Loire.

Aucun dégât n'a cependant été observé au sein du réseau.

POIRIER

• MALADIES

TAVELURE DU POIRIER – *Venturia pirina*

Cette maladie peut être présente en verger de poiriers dans certains secteurs. *V. pirina* hiverne dans les chancres formés sur les rameaux attaqués, sous forme de conidies. Au sein du réseau, 3 parcelles ont présenté des dégâts à l'approche de la récolte, avec 0.8 % à 5 % de fruits touchés.

Hors réseau, globalement la pression a été moins forte qu'en 2024 dans les situations à historique Tavelure.



Tavelure sur poire
Photo CASMB

STEMPHYLIOSE DU POIRIER – *Stemphylium vesicarium*

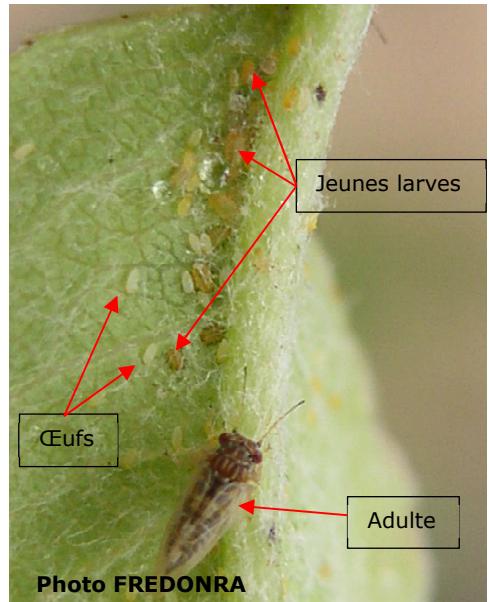
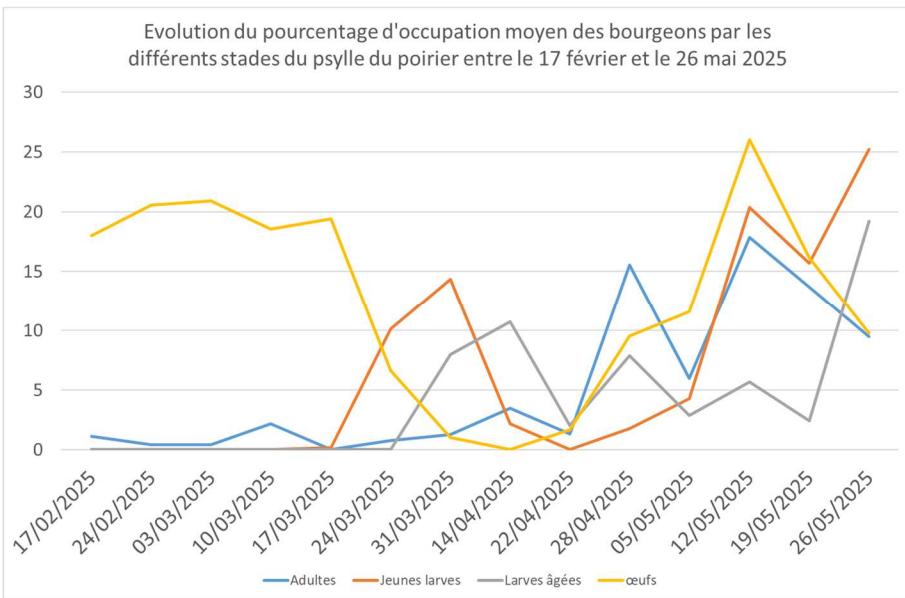
D'abord de petite taille, les taches causées par ce champignon sur les feuilles s'élargissent pour détruire une partie plus ou moins importante du limbe. Sur fruits, les taches sont similaires et entourées d'un halo rouge puis forment une croûte superficielle créant une dépression dans certains cas. Conference et Alexandrine sont des variétés sensibles. La présence de la maladie a été signalée sur 4 parcelles du réseau en 2025, sans que celle-ci ne devienne problématique.

• RAVAGEURS

PSYLLES DU POIRIER – *Cacopsylla pyri*

Lors des premières observations réalisées le 17 février, les pontes étaient en cours d'intensification en tous secteurs. Les premières éclosions de G1 ont été repérées le 17 mars en Moyenne Vallée du Rhône, et le 24 mars en Rhône-Loire et Savoie/Haute-Savoie.

Quant aux éclosions de deuxième génération, elles étaient visibles à partir du 28 avril dans les secteurs précoce.



Des punaises anthocorides ont régulièrement été observées sur 6 parcelles à partir du 5 mai. Ces prédatrices sont consommatrices d'œufs et larves de psylles.

Les parcelles du réseau sont restées saines. Hors parcelles de référence, des situations difficiles à maîtriser ont été rapportées en Moyenne Vallée du Rhône.

PUCERONS MAUVES – *Dysaphis pyri*

Ce ravageur est surtout problématique sur les parcelles en Agriculture Biologique, mais il peut aussi se développer sur les parcelles en conventionnel.

Des colonies ont été repérées à partir du 7 avril. Au total, 8 parcelles ont été concernées situées en Moyenne Vallée du Rhône et Rhône-Loire. Les colonies étaient visibles jusqu'à début juin.

Les auxiliaires (Coccinelles, syrphes et Chrysopes) étaient bien présents et ont contribué à maîtriser les foyers.



ANTHONOME DU POIRIER – *Anthonomus pyri*

Ce ravageur cause des problèmes dans les parcelles où il est installé (insecte grégaire qui reste implanté d'une année sur l'autre). Les dégâts sont causés par les larves qui se développent dans les bourgeons. Ils ne s'ouvrent pas du tout, ou se dégagent irrégulièrement et se dessèchent avant ou au moment de la pleine floraison. La présence de boutons floraux occupés a été signalée à partir du 24 février. Deux parcelles ont été concernées (une située Rhône-Loire, l'autre, en Savoie/Haute-Savoie).

Hors réseau, l'anthonome est resté problématique en tous secteurs.



PHYTOPTES LIBRES – *Epitrimerus pyri*

Quatre parcelles ont été concernées par la présence de phytopte libre, qui entraîne un brunissement des feuilles en été. La pression est restée faible, les phytoptes n'ont pas été problématiques pour la production. **La variété Conférence reste très sensible.**

PHYTOpte DES GALLES ROUGES – *Phytoptus pyri*

Les premières galles ont été repérées le 7 avril. Pendant l'été, 10 parcelles ont été concernées par la présence de galles sur feuilles. La pression a été plus forte qu'en 2024.



Photo CA69

HOPLOCAMPE DU POIRIER – *Hoplocampa brevis*

Ce ravageur est surtout présent en parcelles conduites en Agriculture Biologique. Sur 5 parcelles, des captures ont été enregistrées entre le 24 mars et le 28 avril, avec jusqu'à 39 individus capturés. Des dégâts étaient visibles à la nouaison sur 5 parcelles du réseau, à partir du 22 avril. **Le ravageur reste problématique dans certaines situations, et la pression a été proche de celle de 2024.**



Photo CA26

CÉCIDOMYIES DES POIRETTES – *Contarina pyrivora*

Ce ravageur pond dans les fleurs. Les larves provoquent la déformation des fruits et une accélération de leur croissance puis les fruits finissent par chuter. La présence de dégâts a été signalée sur 2 parcelles de Savoie/Haute-Savoie.

AGRILE DU POIRIER – *AGRILUS SINUATUS*

La présence de dégâts d'agrile a été signalée sur des poiriers dépérissant dans une parcelle du Rhône hors réseau au mois de juin (voir photos des galeries et de la larve ci-contre, SICOLY).

L'Agrile du poirier est un coléoptère xyloophage dont les larves affaiblissent les arbres en creusant des galeries sous l'écorce.

Le vol d'activité de l'insecte a lieu durant l'été mais son cycle est encore peu connu. Ce ravageur émergent sera à surveiller en 2026.



TOUTES ESPÈCES

PUNAISES COMMUNES

Les punaises communes ont été repérées durant la saison, mais les signalements ont été moins nombreux qu'en 2024. Parmi elles, figurent :

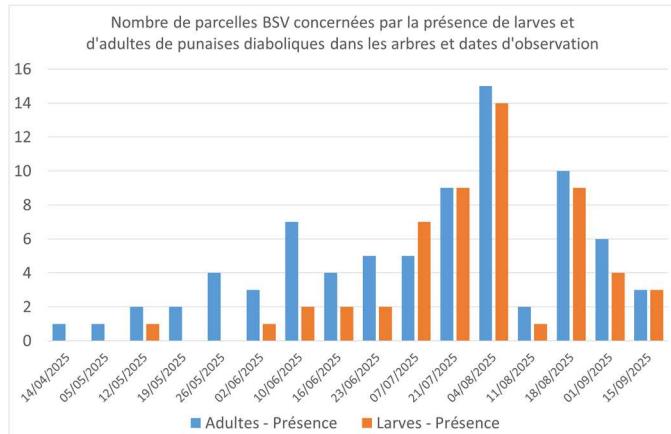
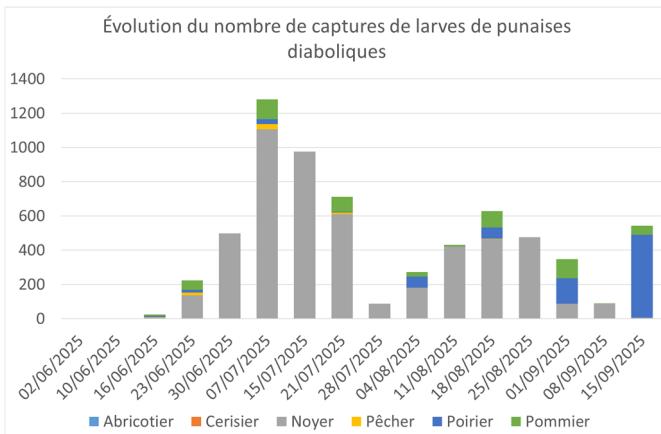
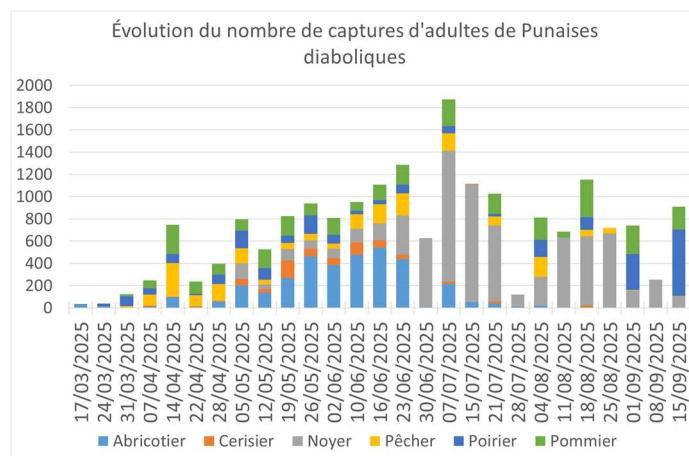
- *Rhaphigaster nebulosa* : présence d'adultes le 2 avril lors d'un battage à C. pruni sur prunellier sauvage.
- *Palomena prasina* : présence d'adultes le 2 avril
- *Peribalus strictus* : observée dans un piège à punaise diabolique du réseau le 16 juin



Des dégâts sur 8 parcelles de pommier et 3 parcelles de poirier ont été comptabilisées à l'approche de la récolte, avec 0.02 % à 4 %. Les dégâts peuvent être confondus avec ceux causés par la punaise diabolique.

PUNAISES DIABOLIQUES - *Halyomorpha halys*

Cette année, 30 pièges à ailettes aux phéromones spécifiques ont été suivis sur pommier, poirier, pêcher, cerisier, abricotier et noyer.



Le suivi de pièges et la recherche d'individus en verger ont permis de suivre la dynamique globale d'activité sur la région des adultes et des larves.

Les premières captures d'adultes hivernants ont été enregistrées le 17 mars, mais elles sont devenues vraiment plus importantes à partir du 14 avril. Elles se sont intensifiées de façon régulière à partir du mois de mai avec l'installation de températures plus favorables, avec un premier pic au 23 juin. A partir du 16 juin, les premières jeunes larves étaient repérées dans les pièges. Au sein des arbres, des éclosions avaient été repérées plus tôt le 12 mai. Un pic de captures de larves a été enregistré le 7 juillet, correspondant à la population de première génération.

Les adultes de première génération sont apparus lors de la première quinzaine de juillet, et le pic de captures est survenu le 18 août. Les larves de deuxième génération ont commencé leur émergence fin juillet, et les populations de larves de G2 ont atteint un pic le 18 août au niveau des piégeages. Le vol des adultes de deuxième génération a eu lieu à partir de mi-septembre. A cette période, les adultes ont commencé à se regrouper pour rechercher des abris pour l'hiver.

Les premiers dégâts ont été signalés le 2 juin (sur pomme en Savoie/Haute-Savoie) au sein du réseau. Un comptage bilan a été réalisé à l'approche de la récolte en tous secteurs :

- Sur abricotier : aucun dégât signalé
- Sur cerisier : 3 parcelles touchées avec 0.5 à 1 % de fruits concernés
- Sur pêcher : 2 parcelles touchées avec 1 % à 3 % de fruits concernés
- Sur poirier : 3 parcelles avec 12 %, 12.5 % et 36 % de fruits touchés
- Sur pommier : 7 parcelles avec moins de 1 % de fruits touchés sur 5 parcelles, et 8 % et 16 % de fruits touchés sur les 2 plus impactées

Ces résultats mettent en avant la pression particulière que peut exercer la punaise diabolique sur poire et pomme dont la récolte arrive tard en saison. **La pression a été plus faible qu'en 2024 sur abricots et pêches, supérieure à celle de 2024 sur cerises, et similaire sur pommes et poires. Les attaques restent hétérogènes suivant les situations.**



Les punaises diaboliques peuvent être présentes en nombre dans les pièges ou bien visibles sur les fruits sans pour autant causer d'importants dégâts, ou au contraire, dans certains cas de plus en plus fréquents, entraîner une explosion de dégâts avec d'importantes pertes économiques. Elle est le ravageur le plus redouté sur pommes et poires aujourd'hui. L'installation de filets est la méthode la plus efficace à ce jour. Des méthodes de piégeage massif peuvent être mises en œuvre pour réduire les populations lors de la recherche de sites d'hivernation ou en sortie d'hiver. La recherche de parasitoïdes est en cours.

Durant l'automne et en fin d'hiver, des pullulations sur les façades et fenêtres peuvent être observées par des particuliers. En cas d'observation, il est important de détruire les individus pour éviter qu'ils ne retournent dans les cultures au printemps.

Projet MODHALYS :

Des suivis en verger de pommier et poirier, et un suivi de la maturation ovarienne des femelles de punaises diabolique ont été réalisés entre mars et août 2025. Retrouvez la présentation des objectifs et le bilan des premiers travaux en cliquant sur le lien suivant :

<https://fredon.fr/aura/actualites/modhalys-bilan-2025>

CICADELLE PRUINEUSE – *Metcalfa pruinosa*

Seules 2 parcelles de poirier et une parcelle de pommier ont été concernées par la présence de *metcalfa pruinosa* (principalement des adultes, mais des larves ont été repérées les 21 juillet, 4 août et 15 septembre). L'insecte n'a pas été problématique.

CAMPAGNOLS

Les populations sont toujours importantes notamment celles du campagnol provençal qui entraînent la mortalité d'arbres surtout dans les jeunes plantations. De nombreuses parcelles sont concernées (5 parcelles de pommier, et 4 parcelles de poirier).

ORGANISMES DE QUARANTAINE

Depuis le 14 décembre 2019, le règlement européen 2016/2031/UE est en application. FREDON Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé cette année la surveillance de **9 organismes de quarantaine** sur arbres fruitiers à pépins.

Il s'agissait de 9 insectes :

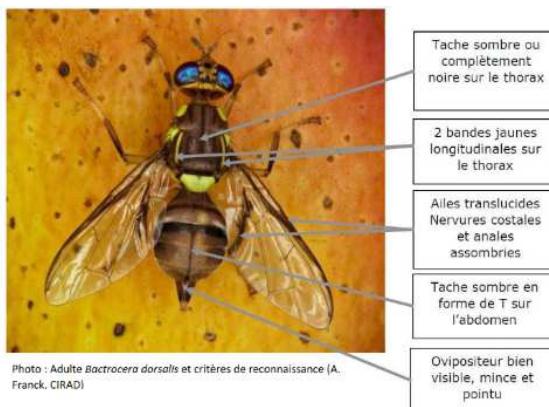
- *Popillia japonica* (le Scarabée japonais),
- *Rhagoletis pomonella* (la Mouche de la pomme)
- *Anoplophora chinensis*
- *Anoplophora glabripennis*
- *Saperda candida*
- *Bactrocera dorsalis*
- *Carposina sasakii*
- *Anthophonus quadrigibbus*
- *Grapholita inopinata*

La surveillance de ces organismes de quarantaine s'est déroulée en juillet et août sur les départements du Rhône, de l'Ain, de l'Isère, de la Loire, de la Savoie, Haute-Savoie, de la Drôme et de l'Ardèche, et du Puy-de-Dôme. Elle a consisté à observer visuellement des fruits et/ou des organes aériens ainsi qu'à relever de pièges. Au total :

- 31 examens visuels ont été réalisés (15 sur pommier, 16 sur poirier)
- 35 pièges ont été suivis (31 sur pommier, 4 sur poirier)

Un organisme de quarantaine prioritaire a fait l'objet d'une découverte dans un piège d'une parcelle de pêcher en Ardèche à Champagne : il s'agit de *Bactrocera dorsalis*. Un individu a été capturé à la fin du mois d'août. Suite à cette découverte, des équipes de FREDON et du SRAL ont réalisé une journée de prospection le 10 septembre afin de s'assurer de l'absence d'installations de foyers. Aucune nouvelle capture et aucun foyer de fruits avec présence de *Bactrocera dorsalis* n'ont été observés.

Il n'y a pas eu de nouvelle découverte non plus dans le Rhône et la Drôme où un PNISU (Plan national d'intervention sanitaire d'urgence) est en cours suite à la captures d'individus en 2022-23 (Rhône) et 2024 (Drôme).



Voir la fiche de reconnaissance de *Bactrocera dorsalis* en cliquant sur le lien :

https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2021-03/Fiche_Diagnostic_DACUDO_Bactrocera_dorsalis.pdf

Une surveillance des Organismes Réglementés a également été assurée par 9 observateurs du réseau avec :

- des suivis de pièges et observations visuelles pour *Bactrocera dorsalis* sur 5 parcelles de pêcher.
- des recherches de symptômes de *Xylella fastidiosa* sur 2 parcelles de cerisier et 2 parcelles d'abricotier.
- des suivis de pièges et observations visuelles pour *Popillia japonica* sur 3 parcelles de pommier et 1 parcelle de poirier.
- des suivis de pièges pour *Pityophthorus juglandis* sur 3 parcelles de noyer.

Un autre Organisme de quarantaine a fait l'objet d'une détection durant l'été 2025 : *Pochazia shantungensis* dans une pépinière du Rhône sur *Prunus lusitanica* (laurier du Portugal), avec observation de 13 larves. Des examens visuels SORE réalisés par FREDON autour du point de découverte n'ont pas mis en évidence de nouvelles découvertes par la suite.

Cet hémiptère a été détecté pour la première fois en 2018 en PACA sans que des dégâts n'aient cependant été observés. Les larves sont recouvertes de cirrhes blanches et regroupées en manchons, elles peuvent être confondues avec celles de *metcalfa pruinosa*.

Voir la fiche de reconnaissance LSV avec les confusions possibles :

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fr_pochazia_shantungensis_0623-2.pdf



DEPERISSEMENTS ANORMAUX

Plusieurs cas de non-débourrement et de déperissements létaux touchant un grand nombre d'arbres ont été signalés en avril et mai :

- sur abricotier : un déperissement rapide de branches a été signalé en Moyenne Vallée du Rhône
- Sur pêcher et poirier : des symptômes constitués de zones orange sont apparus sous l'écorce au niveau du collet, avec une délimitation nette entre les tissus sains et atteints, avec également des racines touchées
- Sur cerisier : des arbres ont présenté un déperissement brutal des bourgeons associé à des écoulements de gomme
- Sur noyer : mi-mai, des problèmes de débourrement voire de mortalité d'arbres entier a été signalée principalement sur la variété Fernor (arbres de 10 à 15 ans), et plus rarement sur les variétés Parisienne et Franquette

En mai 2025, des analyses sur poirier dépérissant ont révélé la présence majoritaire de champignons de faiblesse, notamment *Botryosphaeria sp.* (60 %), ainsi que de *Fusarium sp.* et *Cytospora sp.*. Les déperissements constatés au printemps ont continué de progresser en juin, affectant de nouveaux arbres.

LA PROPHYLAXIE

La prophylaxie désigne l'ensemble des actions ayant pour but de prévenir l'apparition ou la propagation d'une maladie ou d'un ravageur, et fait partie intégrante des méthodes alternatives visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

La fiche n°1 du Guide Ecophyto Fruits décrit :

- la prophylaxie spécifique à la création du verger
- les mesures prophylactiques visant la réduction de la pression des ravageurs et des maladies pour l'ensemble des périodes de vie du verger
- celles permettant de réduire les contaminations et la dissémination des bio-agresseurs, ainsi que les situations à risque

Elle est consultable parmi l'ensemble des Fiches techniques du guide Ecophyto Fruits qui sont téléchargeables à partir du lien suivant sur le portail EcophytoPIC :
<https://www.gis-fruits.org/Actions-du-GIS/Guide-Ecophyto>

ADVENTICES ET PLANTES ENVAHISSANTES D'ORIGINE EXOTIQUE

Aucun suivi n'a été réalisé dans le cadre du BSV Cultures fruitières en 2025.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel Joux, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine Vaure – perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Anne-Lise CHAUSSABEL - anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr / Manuela CREPET – manuela.crepet@fredon-aura.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de l'Isère, Cooptain, Syndicat des Producteurs de Fruits de Savoie, Jean-Pierre Klein, Ets Bernard, Experenn, Vignolis, Groupe Oxyane, Lorifruit, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Coopénoix, SICA Noix, SENURA, SICOLY, Cerifrais

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action de la stratégie Ecophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité.

Avec le
soutien
financier
de

